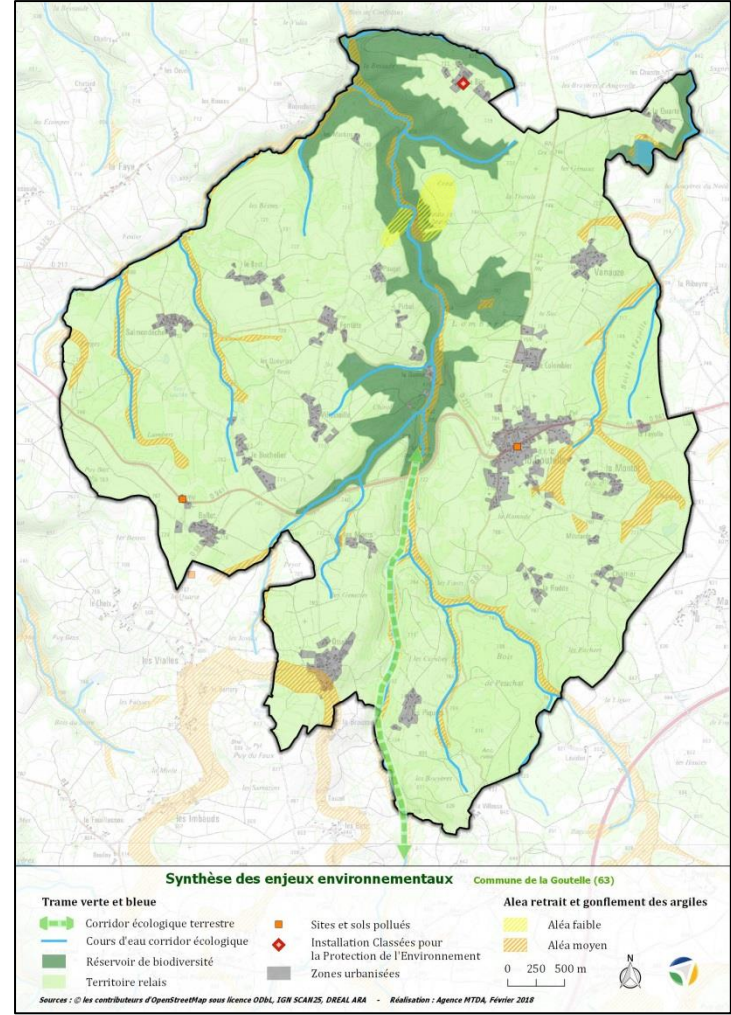


### Enjeux environnementaux

La commune de La Goutelle est une commune rurale agricole de 641 habitants (INSEE 2014) et est incluse dans la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans. Sa situation géographique lui donne un climat très contrasté avec l'influence des montagnes de l'Ouest, de l'Est et la Limagne. Les quantités de précipitations annuelles varient avec un minimum en été, et un maximum en hiver sur les sommets, en automne sur les plateaux. Le relief est à l'origine des contrastes thermiques importants entre les vallées et les plateaux et massifs montagneux.

Le territoire communal présente un patrimoine écologique riche avec premièrement la présence de deux sites Natura 2000. Le site des Gîtes de la Sioule, en plein centre de la commune, abrite une diversité remarquable de chiroptères dans d'anciennes galeries de mine et certains bâtiments. Le site des Gorges de la Sioule, au Nord de la commune, est un grand ensemble de plateaux vallonnés entrecoupés de vallées et de gorges. L'avifaune sur ce site, notamment les rapaces, est très diversifiée et un axe de migration très important le traverse. Le réseau hydrographique de la commune est dense et composé de nombreux ruisseaux. Accompagnant ces milieux, des zones humides sont présentes sur le territoire. En plus d'être des milieux abritant une biodiversité remarquable, celles-ci ont également un fort pouvoir de rétention d'eau et participent à la régulation des débits des cours d'eau, permettant la régulation des crues.

La commune de La Goutelle est ainsi composée d'une mosaïque de milieux naturels et agricoles présentant des enjeux écologiques et environnementaux de valeur. On recense ainsi plusieurs milieux concernés par des zonages d'inventaires patrimoniaux. De fait, le PLU de la commune est soumis à l'obligation réglementaire de réaliser une évaluation environnementale dont l'objectif est de protéger la biodiversité et milieux naturels formant des continuités écologiques fonctionnelles sur territoire tout en prenant en compte les risques, les pollutions et les nuisances ainsi que la préservation des ressources naturelles. L'environnement doit être pris au sens large, comme champ d'action publique appréhendable au travers de cinq dimensions :



- **UNE DIMENSION PAYSAGE ET PATRIMOINE**, afin de conserver et transmettre des paysages de qualité et des éléments remarquables du patrimoine,
- **UNE DIMENSION MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE**, afin de préserver la biodiversité et la validité des écosystèmes par le maintien de leurs conditions de reproduction,
- **UNE DIMENSION RESSOURCES NATURELLES**, afin d'assurer une utilisation durable des ressources naturelles (eau, sol, énergie, espace, air,...) de manière à ce que les générations futures puissent avoir le même niveau de développement,
- **UNE DIMENSION RISQUES MAJEURS**, afin de minimiser et prévenir les risques naturels, sanitaires et technologiques pour l'Homme et pour la nature,
- **UNE DIMENSION POLLUTIONS ET NUISANCES** afin d'améliorer le cadre de vie quotidien des hommes et réduire les nuisances

#### Paysages et patrimoine

Situation actuelle		Tendance au fil de l'eau	
+	Une commune située au cœur des Combrailles	↗	Un bassin subissant peu de pressions urbaines
+	Une commune à plus de 58% agricole et incluse dans plusieurs aires d'appellation d'origine contrôlée et protégée	↗	Le PLU doit permettre de maîtriser l'étalement urbain en préservant les terres agricoles et les espaces boisés
+	Aucun monument historique ni site classé ou inscrit	↗	Projet de PLU : une opportunité pour préserver le patrimoine
+	Un sentier de randonnée GR 460	↗	Le PLU doit permettre de préserver les sites et de développer le caractère touristique et naturel

#### Milieux naturels et biodiversité

Situation actuelle		Tendance au fil de l'eau	
+	Des espaces naturels remarquables faisant partie d'un vaste ensemble fonctionnel extra-communal	↘	Pas de pression urbaine directe mais une tendance à l'enrênement des milieux boisés
+		↗	Un ensemble en partie protégé par des zonages Natura 2000
+/-	Des continuités écologiques globalement en bon état mais nécessitant d'être vigilant au niveau de certains secteurs (traversée de la RD941, réseau de haies)	↗	Le futur PLU : une opportunité pour protéger ces continuités
-	La présence avérée d'espèces invasives	↘	Un réseau de haies subissant les évolutions des pratiques agricoles
-		↘	Pas ou peu d'actions et difficultés pour lutter contre l'expansion de certaines espèces

#### Ressources naturelles

Situation actuelle		Tendance au fil de l'eau	
+	Un réseau hydrographique composé de nombreux ruisseaux, se jetant dans des cours d'eau de qualité bonne (Le Sioulet et le Tourdoux).	↗	Une réglementation de plus en plus stricte et des suivis qui devraient permettre de maintenir voir améliorer ces niveaux de qualité
+	Une masse d'eaux souterraines qualifiée en bon état	↗	SAGE et SDAGE permettant une gestion globale
+	Aucun captage d'eau potable présent sur le territoire communal	↗	Le SCOT prolonge les prescriptions du SDAGE et du SAGE concernant la protection de la ressource en eau
+/-	Une alimentation en eau potable de bonne qualité mais avec un rendement moyen (65%)	↗	
+	Un pays propice au développement des énergies renouvelables : éolien, solaire et bois énergie	↘	Des contraintes limitant le développement de certaines énergies renouvelables et des incidences non négligeables
+		↗	De nombreux projets envisagés
-	Une carrière sur la commune	↗	Pas de projet de création d'une carrière

#### Risques majeurs

Situation actuelle		Tendance au fil de l'eau	
-	Un territoire sensible à quelques risques naturels et climatiques	↘	L'évolution climatique est susceptible d'aggraver les risques naturels
+	Un risque sismique faible	↗	Le respect des règles de construction parasismiques permet de limiter ce risque
-	Présence de l'alea retrait/gonflement des argiles (moyen au niveau des cours d'eau)	↗	Le PLU mettra en place des règles de construction pour limiter le risque
+	Une exposition au radon faible	↗	Plusieurs méthodes existent pour diminuer la concentration en radon dans un bâtiment
-	Deux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dont une en cessation d'activité	↗	Pas de projet d'installation d'une nouvelle ICPE

#### Pollutions et nuisances

Situation actuelle		Tendance au fil de l'eau		
Assainissement	+	Une STEP sur la commune, au niveau du Bourg	↗	La capacité de la STEP est suffisante
	-	45 % des installations d'assainissement non collectif présentent un problème important	↘	Peu de travaux de réhabilitation sont réalisés
	-	Rejets d'eaux pluviales dans le milieu naturel	↗	Un des objectifs du SCOT est de préserver la ressource en eau face aux pollutions en maîtrisant l'imperméabilisation des sols, en favorisant une gestion des eaux pluviales
Déchets	+	Une gestion des déchets encadrée par deux Plans structurants	↗	Ces mesures devraient permettre de pérenniser la bonne gestion des déchets du territoire
	+	Une collecte bien organisée sur l'ensemble du territoire du SITCOM Pontaugur-Pontgibaud	↗	Pas de changements d'organisation prévue
	+	Quantité des ordures ménagères en baisse et hausse de la collecte sélective et du taux de valorisation	↗	De nombreuses actions visant la diminution des déchets : compostage, stop pub...
Qualité Air	+	Une qualité de l'air jugée bonne et une commune non classée en zone sensible	↗	Un renforcement des actions en faveur de la qualité de l'air aux échelles régionale, départementale et locale qui pourrait réduire les dépassements observés
	-	Des dépassements de l'objectif de qualité pour la protection de la santé humaine observés	↘	Des évolutions climatiques qui pourraient augmenter les pollutions
Bruit	+	Une commune non concernée par le classement départemental	↗	Pas de projet de nouvelle voie routière prévu, ni d'implantation d'activités générant des nuisances sonores significatives
	+	Aucun sol pollué recensé	↘	Deux sites sont encore en activité
Sol pollué	+		↗	Pas de projet dans l'immédiat pouvant créer un risque de pollution
	-	Trois sites dont l'activité est potentiellement polluante	↘	
GES	-	Des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues en majorité à l'agriculture, aux déplacements et au transport de marchandises	↗	Un Plan Climat Énergie Territorial du Puy-de-Dôme, un Plan Énergie Climat Régional d'Auvergne et des actions de sensibilisation

Légende			
+	Atout pour le territoire	↗	Les perspectives d'évolution sont positives
-	Faiblesse pour le territoire	↘	Les perspectives d'évolution sont négatives

#### LES ENJEUX STRUCTURANTS DU TERRITOIRE INTEGRÉS AU PROJET COMMUNAL

- ↻ Préserver les espaces ouverts et les vues lointaines
- ↻ Préserver le patrimoine bâti et le petit patrimoine
- ↻ Veiller à la préservation de l'ensemble des milieux naturels et leurs fonctionnalités (trame verte et bleue multifonctionnelle)
- ↻ Préserver la ripisylve existante le long des cours d'eau et des zones humides
- ↻ Gérer durablement les boisements de la commune
- ↻ Maintenir des pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de l'environnement
- ↻ Limiter la consommation des espaces naturels en favorisant la densification des zones urbaines

- ↻ Préserver la bonne qualité des eaux de la commune et de l'eau potable distribuée
- ↻ Maintenir et favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
- ↻ Continuer à assurer le bon traitement des eaux usées et le contrôle des assainissements autonomes
- ↻ Améliorer la prise en compte des risques dans les aménagements et limiter l'exposition de la population

- ↻ Préserver les zones calmes et prendre en compte les nuisances sonores dans les projets d'aménagement
- ↻ Poursuivre une gestion de qualité des déchets et favoriser la valorisation énergétique
- ↻ Préserver la bonne qualité de l'air et proposer des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- ↻ Permettre le développement de projets d'énergie renouvelable